

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PUY-DE-DOME

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OLLOIX

Délibération n° 2023 / 25

Séance du 9 Juin 2023

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice :	Présents :	Votants :
10	8	8

Date de la convocation : 2 juin 2023

Le **NEUF JUIN DEUX MIL VINGT-TROIS**, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis CECCHET, Maire.

Présents : Jean-Louis CECCHET, Maire, Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER, adjoints, Jérôme RENOARD, Charlotte COGAN, Stéphane BÉAL, Christophe DEMONCHY, Claire VOLPI.

Absents : Valérie BUISSON et Vincent BAFFALEUF

Secrétaire de séance : Charlotte COGAN.

OBJET : Désignation d'un référent agricole

Le Maire explique que le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme a adopté en décembre 2022, des nouvelles orientations et mesures en faveur de l'agriculture, l'alimentation et la sylviculture.

Dans ce cadre, depuis janvier 2023, le Conseil Départemental déploie une animation foncière agricole sur l'ensemble de son territoire afin de préserver le foncier agricole grâce à la mise en œuvre de stratégies foncières locales adaptées et ainsi améliorer la structuration foncière des exploitations agricoles afin de créer les conditions pour maintenir une activité agricole sur nos territoires.

Ces actions seront développées de manière complémentaire et en partenariat avec la profession agricole et les acteurs du territoire.

Cette animation s'appuie notamment sur un réseau de référents agricoles dont le rôle est de :

- Contribuer à la mise à jour des informations sur les exploitations agricoles et l'évolution du foncier agricole de la commune ;
- Participer à des groupes de travail pour réfléchir, avec les référents des communes voisines, aux enjeux agricoles et fonciers du territoire et proposer des pistes d'actions à mettre en œuvre ;
- Relayer les informations concernant la nouvelle politique de soutien aux exploitants mise en place et les outils afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer Monsieur Pierre SAVIGNAT en tant que référent agricole.

2023 / 25

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 063-216302596-20230613-DB_2023_25-DE

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 09 juin 2023

POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	0	0

Le Maire,

Jean-Louis CECCHET

